

## Le Président Tebboune instruit Djerad de préparer une rencontre sur le plan de relance socio-économique en août

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, à l'effet de préparer une rencontre sur le plan national de relance socio-économique les 16 et 17

août prochains, annonce avant-hier mardi un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre regroupera «les membres du Gouvernement chargés du développement et de la relance

économique, les opérateurs économiques, les banques et institutions financières ainsi que les partenaires sociaux, à travers les organisations syndicales de travailleurs et patronales». Lire en page 2

Une nouvelle loi en préparation

## Les agressions contre le personnel de la santé sévèrement réprimées

Une bonne nouvelle pour le secteur de la santé : le personnel médical, paramédical et administratif sera dorénavant mieux protégé contre les agressions physiques et verbales perpétrées à son encontre, le plus souvent par des bandes de voyous, qui ont pris l'habitude d'agir dans tous les domaines, comme s'il n'y avait pas de lois dans notre pays. Un communiqué des services du Premier ministre a annoncé, mardi, un texte de loi qui viendra prochainement renforcer le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République. Lire en page 2



## aid el-adha

**le ministère des Affaires religieuses appelle au strict respect des consignes de prévention**

La commission de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, dans un communiqué rendu public mardi, les citoyens au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène à l'occasion de la fête de l'Aid el-Adha, afin d'éviter la propagation de la Covid-19.

## alger

**Démantèlement d'un réseau d'escrocs ayant usurpé l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République**

Les services de sécurité ont démantelé un réseau d'escrocs dont les membres usurpaient l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République, a-t-on appris lundi auprès de ces services.

## béjaïa

**Un vautour fauve observé sur les crêtes de Yemma Gouraya**

Un vautour fauve, de type percnoptère (néphron percnopterus), une espèce rare quasiment disparue de la région, a été aperçu, survolant lundi les crêtes du mont Gouraya, au Nord-Ouest de Béjaïa, a-t-on appris de la cellule de communication du Parc de Gouraya.



Une nouvelle loi en préparation

# Les agressions contre le personnel de la santé sévèrement réprimées

**Une bonne nouvelle pour le secteur de la santé : le personnel médical, paramédical et administratif sera dorénavant mieux protégé contre les agressions physiques et verbales perpétrées à son encontre le plus souvent par des bandes de voyous qui ont pris l'habitude d'agir, dans tous les domaines, comme s'il n'y avait pas de lois dans notre pays.**

Un communiqué des services du Premier ministre a annoncé, mardi, un texte de loi qui viendra prochainement renforcer le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République. Le phénomène des agressions physiques et verbales contre le personnel médical, paramédical, administratif et même de citoyens se trouvant dans l'enceinte des hôpitaux et autres structures de santé, accompagnées parfois d'actes de détérioration et de destruction de biens publics et d'équipements médicaux, a connu un regain tel que les autorités ont décidé de riposter.

«Face à cette situation, monsieur le président de la République a décidé de consolider et de renforcer, par un texte de loi, le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République», souligne le communiqué des services du Premier ministre. Ce dispositif vise à «prémunir le corps médical de toute agression ou violence, quel qu'en soit la forme, le moyen ou l'auteur, dans l'enceinte des hôpitaux et autres structures et établissements sanitaires à travers tout le territoire national, pendant l'exercice de leur noble mission au service de la Nation», a fait savoir la même source. En réaction à ce phénomène, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Directeur Général de la Sûreté Nationale et les Walis «ont été instruits à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires, à la lumière des orientations de Monsieur le président de la République et du Premier ministre,



■ Il était temps que des sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces violations soient appliquées. (Photo : D.R)

pour l'application stricte de la loi et la mise en œuvre immédiate des sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces violations». Les atteintes

au monde de la santé en Algérie ne se limitent pas aux agressions perpétrées par les bandes de voyous, mais sont prolongées par la diffusion de

vidéos, via les réseaux sociaux et médias interposés, montrant des scènes montées de toutes pièces et servies par de fausses informations et la manipulation d'images, relatives à la prise en charge des malades et la protection sanitaire de nos concitoyens, face à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), visant à nuire à la dignité des patients et de leurs familles, ainsi qu'au professionnalisme et à l'intégrité morale du corps médical. Leurs auteurs sont avertis : «Ces actes inadmissibles dont la finalité est de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes et des biens publics, et dont les auteurs tentent vainement de décrédibiliser l'action du service public de santé et les efforts déployés et sacrifices consentis par l'ensemble des personnels du corps médical, sont réprimés par les lois de la République».

De son côté, le ministre de la Justice Belkacem Zeghmati a instruit mardi les procureurs généraux à l'effet d'arrêter et de présenter devant le procureur de la République les auteurs d'agressions contre le personnel du corps médical et paramédical et les gestionnaires des établissements de santé, indique un communiqué du ministère de la Justice. Belkacem Zeghmati a adressé le 14 juillet 2020, une instruction aux procureurs généraux près les cours de Justice, à l'effet de les sensibiliser à la gravité de ce phénomène, d'une part et de les appeler à y faire face avec la fermeté requise par la conjoncture sanitaire que traverse le pays, d'autre

## Justice : Tahkout condamné à 16 ans de prison

Le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a prononcé hier de lourdes peines à l'encontre de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout poursuivi pour plusieurs affaires liées à la corruption, et des anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal. En effet, le tribunal a condamné Mahieddine Tahkout à une peine de 16 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8.000.000 DA, et Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouhouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA. Pour leur part, Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été condamnés à une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8.000.000 DA. Nacer Tahkout a été condamné, quant à lui, à 3 ans de prison et 8.000.000 DA d'amende. Le tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes bancaires des sociétés de Tahkout, la confiscation de leurs biens et leur exclusion de la participation aux marchés publics pour une durée de 5 ans. L'ancien ministre de l'Industrie Youcef Yousfi et l'ancien wali de Skikda Faouzi Belhocine ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme. L'ancien ministre des Travaux publics Ammar Ghouli écope, quant à lui, de 3 ans de prison ferme. Le tribunal de Sidi M'hamed a rendu un jugement réclamant l'indemnisation du Trésor public à hauteur de 309 milliards de DA, somme représentant les dommages et intérêts, qui avait été réclamée par le représentant du Trésor public à l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et ses associés, au cours de ce procès.

L'ancien ministre des Travaux Publics et des Transports Abdelghani Zaalane a été acquitté des charges retenues contre lui, en sa qualité d'ancien wali d'Oran et ancien ministre des Transports. Au cours du procès, son collectif de défense avait rejeté les chefs d'accusations d'abus de fonctions, d'octroi d'indus avantages et de passation de marchés en violation de la législation avec l'ETU, en sa qualité de Wali, et avec l'ETUSA, en sa qualité de ministre, et ce dans le cadre de marchés de location de bus appartenant à l'accusé principal.

A l'issue des plaidoiries, le collectif de défense avait demandé l'acquittement d'Abdelghani Zaalane des trois chefs d'accusation. Pour rappel, le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait requis 10 ans de prison à l'encontre de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane assortis d'une amende de 2 millions DA. Dans son réquisitoire, le procureur de la République avait souligné hier que ce procès «n'était pas politique mais relatif aux affaires de corruption».

L. A.

## REPÈRE

### Le Président Tebboune instruit Djerad de préparer une rencontre sur le plan de relance socio-économique en août

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, à l'effet de préparer une rencontre sur le plan national de relance socio-économique les 16 et 17 août prochain, annonce avant-hier un communiqué des services du Premier ministre.

«Monsieur le président de la République a instruit le Premier ministre à l'effet de préparer une rencontre sur le plan national de relance socio-économique, qui doit se tenir les dimanche et lundi 16 et 17 août 2020», note la même source.

Cette rencontre regroupera «les membres du Gouvernement chargés du développement et de la relance économique, les opérateurs économiques, les banques et institutions financières ainsi que les partenaires sociaux, à travers les organisations syndicales de travailleurs et patronales». Elle a pour objectif «la consolidation du plan national de relance socio-économique, l'édification d'une nouvelle économie nationale soutenue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir, la transition énergétique et la gestion rationnelle des richesses nationales», précise le communiqué.

APS

part». Il s'agit de la nécessité de recourir d'office à l'arrestation des individus qui commettent de tels actes et à appliquer à leur encontre les procédures de garde à vue, en vue de les présenter devant le procureur de la République, tout en présentant des réquisitoires fermes, soit devant les juges d'instruction ou les juridictions compétentes et de faire appel des jugements et verdicts contraires à ces réquisitoires. Le personnel de la santé a besoin de cette protection judiciaire réelle et concrète pour accroître son efficacité.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr-dz.com

Hausse, inquiétante, du nombre de contaminations au Coronavirus (Covid-19)

## «La conscience et le respect des mesures préventives pour surmonter cette épreuve»

**Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar a souligné, avant-hier mardi, à Alger, l'urgence de la prise de conscience et du respect des mesures préventives pour freiner la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19).**



■ Les efforts consentis et les moyens mobilisés par l'Etat resteront vains si l'ont ne respecte pas les gestes barrières. (Photo : D.R)

Le nombre de contaminations, selon le bilan quotidien, étant en hausse ces derniers jours. «Ce rebond des contaminations qui a dépassé les 500 cas en Algérie ces dernières 24 heures (avant-hier mardi, ndlr), était prévisible et que l'unique moyen pour surmonter cette épreuve est la conscience et le respect par le citoyen des mesures préventives pour préserver sa santé et celle d'autrui», a-t-il indiqué. Intervenant lors d'un point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19, cet expert a fait savoir que les efforts consentis et les moyens mobilisés par l'Etat dans les hôpitaux pour endiguer la Covid-19 resteront vains si les citoyens ne respectent pas les gestes barrières. Insistant, à l'occasion, sur l'importance de la prise de

conscience par les citoyens du rôle capital qui leur incombe pour endiguer l'épidémie et casser la chaîne de transmission. «Les efforts consentis par l'Etat et les moyens mobilisés dans les hôpitaux resteront vains si les citoyens n'y mettent pas du leur et ne protègent pas leur santé et celle de leurs proches et de leurs concitoyens», a observé Dr Fourar. Considérant que la situation est inquiétante. Toujours au sujet de la hausse, du nombre de cas recensés ces derniers jours, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a fait remarquer que cette situation n'épargne aucun pays dans le monde.

«Les pays qui ont levé le confinement réfléchissent aujourd'hui à d'autres moyens pour faire face à ce virus», a encore poursuivi cet expert, non sans rappeler, au passage, les mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a fait état de plus de 200.000 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures. S'agissant de l'autorisation, avant-hier mardi, par la Commission ministérielle de la Fetwa, du sacrifice de l'Aïd Al Adha, avec le respect des mesures de prévention contre le Coronavirus (Covid-19), afin d'éviter la propagation de ce virus, Dr Fourar a réitéré son appel pour une application, ri-

goureuse de toutes les dispositions préventives. Notamment, a-t-il indiqué encore, le port du masque de protection pour ne pas retomber dans la même situation enregistrée après l'Aïd El Fitr, période où il y a eu une recrudescence des cas de contaminations. Appelant à tirer les leçons de la période post-Aïd El Fitr pour éviter de reproduire la même situation, en sensibilisant et en obligeant le citoyen à porter le masque de protection en tout lieu, à l'instar de la mesure prise imposant le port de la ceinture de sécurité au conducteur. Il est permis, a indiqué, avant-hier mardi, un communiqué de la commission de la Fatwa, d'effectuer des sacrifices les deuxième et troisième jours de l'Aïd El Adha, avec le respect de mesures barrière contre le Coronavirus (Covid-19), précisant que le sacrifice peut se faire durant le deuxième et le troisième jour de l'Aïd afin d'éviter les rassemblements. Annonçant, à l'occasion, d'autres mesures à respecter lors du sacrifice du mouton de l'Aïd, dont la stérilisation des outils d'abattage, l'évitement des échanges et autres, la réduction du nombre de participants à l'opération d'abattage et, l'utilisation d'un masque de protection à toutes les étapes liées au sacrifice (de l'achat jusqu'à la fin du sacrifice) ; interdiction du sacrifice sur les routes et les espaces publics...

Rabah Mokhtari

### BRÈVE

**Accord Opep+ Abdelmadjid Attar participe aux travaux de la 20<sup>e</sup> réunion du JMMC par visio-conférence**

Les travaux de la 20<sup>ème</sup> réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et non-Opep (JMMC), ont débuté hier avec la participation de l'Algérie, qui assure la présidence de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. Coprésidée par l'Arabie saoudite et la Russie, les participants à cette réunion, dont le ministre de l'Energie est président de la Conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar, vont évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois de juin 2020, tels que décidés lors de la 10<sup>ème</sup> Réunion ministérielle Opep et Non-Opep du 12 avril. Outre le niveau de la conformité, cette réunion sera consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen termes. Il s'agit de la seconde réunion du JMMC depuis l'entrée en vigueur en début mai de l'accord de baisse de production pétrolière d'avril des pays signataires de la Déclaration de Coopération. Lors de la 179<sup>ème</sup> réunion de la Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de la 11<sup>ème</sup> réunion ministérielle des pays de l'Opep+ tenues en juin dernier, plusieurs décisions ont été adoptées visant à assurer la stabilité des cours de l'or noir.

Impact des activités industrielles sur l'environnement

## «Pour une collaboration intersectorielle et la création de l'emploi par les micro-entreprises»

Un groupe de travail, intersectoriel, chargé des impacts des activités industrielles sur l'environnement, a été mis en place, avant-hier mardi à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Energie. C'était à l'issue d'une réunion de travail et de coordination avec la ministre de l'Environnement, présidée par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, au siège de son département ministériel, en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement chargé de l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diaffat, ainsi que des représentants des groupes Sonatrach et Sonelgaz. Le ministre de l'Energie a, à l'occasion, souligné la nécessité d'une coordination sectorielle dans le domaine de la préservation de l'environnement à travers l'implication des micro-entreprises dans la prise en charge des impacts des activités industrielles énergétiques sur l'environnement particulièrement

dans les régions du Sud. «Le secteur de l'énergie, particulièrement dans le Sud du pays, comporte des activités qui ont des impacts sur l'environnement», a indiqué Abdelmadjid Attar, mettant en avant, la nécessité de transformer les interventions dans ce domaine en activités productrices d'emplois et souvent même en production de ressources énergétiques comme c'est le cas des résidus provenant des bourniers, du nettoyage des bacs de stockage. Le ministre de l'Energie a, à l'occasion, assuré de la disponibilité de son secteur à mobiliser toutes les volontés et tous les moyens pour réussir ce chantier, qui constitue, a-t-il dit, l'une des priorités dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et qui comporte, a fait savoir Abdelmadjid Attar, une autre orientation majeure relative à l'implication des startups dans toutes les activités de sous-traitance du secteur. Pour leur part, la ministre de l'Environnement et les ministres délégués ont salué,

l'initiative du ministère de l'Energie pour la tenue de cette importante réunion, qui constitue, a encore poursuivi la même source, une action concrète pour une collaboration intersectorielle dans le domaine de la prise en charge des impacts des activités industrielles sur l'environnement et la création de l'emploi par les micro-entreprises. Cette réunion de travail et de coordination, a précisé la même source, a été consacrée à l'examen des opportunités de la sous-traitance avec les entreprises du secteur de l'énergie et la promotion de la création de micro-entreprises dans le domaine de l'environnement notamment en ce qui concerne le traitement des déchets industriels dans les régions du Sud. Et le groupe de travail intersectoriel a été instruit à proposer une mise à niveau du cadre réglementaire en vigueur pour permettre aux différentes parties prenantes de concrétiser les projets dans un cadre sécurisé rapide, efficace et simple.

R. M.

### SACRIFICE

#### Aïd el-Adha

## Appel au strict respect des consignes de prévention

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, provoquée par la propagation de la pandémie Covid-19, la commission de la Fetwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, dans un communiqué rendu public avant-hier, les citoyens au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène, à l'occasion de la fête d'Aïd el-Adha, afin d'éviter tous risques de la propagation de virus. En terme de consigne de prévention la commission a rappelé que la règle religieuse permet le sacrifice collectif (bovin ou camelin), ainsi que la possibilité pour le croyant de dédier le sacrifice à des proches, en l'occurrence parents, enfants, frères et sœurs etc, et ce, «afin d'éviter les regroupements et les rassemblements favorisant la propagation du virus», ajoute la même source. Elle préconise, de même, pour celui qui peut sacrifier, de confier l'achat et le sacrifice à un abattoir agréé ou à des professionnels tels que les bouchers, en précisant qu'il est «plus judicieux pour la sécurité et la prévention contre la propagation de cette épidémie». Dans le même cadre, la Commission souligne, en outre, «la possibilité d'effectuer le sacrifice le deuxième, voire le troisième jour de l'Aïd el-Adha», estimant que c'est là un moyen d'éviter les regroupements des croyants lors de l'accomplissement de ce rite. A ce titre, la commission appelle la société civile et les comités de quartiers à contribuer à la sensibilisation des citoyens à «l'impératif du strict respect des consignes de sécurité et des règles d'hygiène en évitant d'effectuer le sacrifice au niveau des espaces et rues que les pouvoirs publics s'emploient à désinfecter». Par ailleurs, le Commission a plaidé pour «la mise en place de services de livraison à domicile dans le cadre des mesures autorisées afin de faciliter la tâche au citoyen et ainsi éviter les rassemblements». Dans le cadre des règles d'hygiène et consignes de prévention la commission a préconisé, d'autre part, «la désinfection impérative du matériel d'égorgeage et d'écorchage en évitant leur échange ou emprunt», comme elle recommande de «réduire le nombre de participants à l'opération du sacrifice». Elle souligne, enfin, l'obligation du port du masque durant toutes les étapes, de l'achat jusqu'à la fin de l'opération du sacrifice, exhortant les citoyens à éviter les réunions, les visites familiales et les déplacements aux cimetières, et à recourir aux nouveaux moyens de communication pour l'échange des vœux.

Manel Z.

ENSID

## Un potentiel à réactiver

Il l'était du moins jusqu'à 2002 au plan scientifique, au nombre des résultats de recherches, et de savoir-faire maîtrisés ainsi que des milliers de formations et d'apprentissages réussis. Elles l'étaient non seulement au profit des jeunes et moins jeunes Algériens, mais aussi de divers pays africains. De 1980 date de sa création à 2002 année de sa dissolution, cette institution de formation industrielle avait sérieusement concurrencé les universités d'ici et d'ailleurs. Elle avait attiré l'attention de nombreux membres de gouvernement. Même celle de l'ex-Président Abdelaziz Bouteflika. Venu en visite officielle de travail et d'inspection, il avait ordonné de faire de «ENSID» un centre d'accompagnement au profit de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (Ansej). Ce qui n'était pas l'objectif que s'était assigné le ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication Moussa Benhamadi à l'époque. En présence des représentants de différentes universités, des hommes d'affaires et des médias, Benhamadi avait exprimé sa volonté de faire de l'ENSID Chaïba dans la wilaya de Annaba, un technoparc. C'est que, conscient de l'importance du site et surtout de ses capacités d'accueil pour la formation dans le domaine des technologies de l'information, le ministre avait insisté sur la nécessité d'avancer résolument dans

**De toutes les zones industrielles d'Algérie, celle de Chaïba localité située sur le territoire de la commune de Sidi Amar, toute proche du complexe sidérurgique El Hadjar «Sider», dispose du potentiel le plus nanti. Il s'agit du centre de formation appartenant à l'Entreprise Nationale de Sidérurgie «ENSID».**

la transformation de l'action publique pour consolider le secteur de la formation. Trois décennies après sa création et bien qu'à l'état de ruine, ENSID reste, avec ses démembrements à différents niveaux d'activité, un acteur-clé de promotion de la qualité des cadres de maîtrise de la technologie nationale. On en est actuellement au projet de reprise de ce qui peut l'être pour relancer les activités. Ce dont se réjouissent les anciens formateurs en nombre. Tous ont enregistré avec satisfaction les informations portant sur une éventuelle reprise de ces lieux, par le ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication.

Selon nos sources, il s'agirait d'engager une opération de réhabilitation de plusieurs structures dont : l'édifice circulaire avec au sommet une coupole bâti sur une hauteur de cinq étages. Des locaux administratifs et salles de conférence desservis par cinq ascenseurs. Une grande cuisine pour offrir

1.000 couverts. Un parking à triple voies d'accès adapté au stationnement d'un même nombre de véhicules si ce n'est plus. Un service avec salon d'accueil avec trois accueils, un terrain de plusieurs hectares pour l'organisation des manifestations économiques, scientifiques et techniques. Il faut dire que cet acquis qui ne demande qu'à être exploité après une opération de réhabilitation, n'est pas unique. Il est le troisième après ceux de Sidem et Sersid installés respectivement à Oran et Alger confrontés à la même situation. Les trois entités industrielles avaient eu la même perception du développement de la situation de la formation.

Ensid Chaïba comme les deux autres à Oran et Alger, avaient tenté de faire de l'Algérie le premier pays du Maghreb à se confronter aux défis de la maîtrise de la production sidérurgique à travers les trois filières. Il s'agissait des produits plats jusqu'à l'acier étamé, ceux longs et tubes sans soudure. Toute cette puissance technologique se fait encore sentir près de deux décennies après. Notamment dans les locaux d'ENSID tristement vide avec une structure d'accueil qui garde encore intacte les rigueurs de ses interventions pour maintenir la sécurité des lieux. Dix-huit années après sa fermeture en 2002, l'entreprise est à même d'être de nouveau

rentable en termes de communication. Ce sont les conclusions auxquelles arriveront certainement lors de leurs différentes et nombreuses visites de travail et d'inspection les membres du gouvernement. Leur agenda respectif de rendez-vous sont déjà pleins. Il faut dire que malgré l'érosion et la défectuosité assez prononcée de ses installations, ENSID a gardé intactes ses capacités d'intervention.

Celles rendues obsolètes ou volontairement détériorées pourraient faire l'objet de réhabilitation dans le cadre d'opérations à moindres coûts. Tout est donc prêt pour remettre sur les rails l'ENSID Chaïba. Pour en faire une structure de recherches, de formation et d'apprentissage et de formation de qualité. Nombre de nos confrères parlent déjà de plan de réhabilitation à mettre à exécution dans les prochains jours pour réactiver le centre de recherche métallurgique et un appareil de formation composé de l'Institut des mines et de la métallurgie de Sidi-Amar, au-dessus du complexe d'El-Hadjar.

Il aurait servi de site initial à l'université d'Annaba, pour un Institut de soudure, un centre de formation d'ingénieurs d'application pour compléter celle des techniciens supérieurs, d'un autre au profit de techniciens et agents de maîtrise et d'un centre de formation d'ouvriers qualifiés.

A. Djabali

ENERGIE

Pétrole

### Le Sahara Blend algérien progresse de plus de 14 dollars en juin

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de 14,17 dollars en juin dernier, atteignant 40,48 dollars le baril, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) publiés dans son dernier rapport mensuel. «Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 40,48 dollars le baril au mois de juin 2020, contre 26,31 dollars en mai dernier, soit une hausse de 14,17 dollars», précise la même source. Avec cette progression, le Sahara Blend a été le quatrième brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en juin dernier, après l'Angolais Girassol (43,10 dollars/baril), le Guinéen équatorial Zafiro (40,79 dollars/baril), et le Rabi light du Gabon (40,70 dollars/baril).

Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 66,24 dollars/baril en 2019 à 40,34 dollars en 2020, occupant la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep en 2020, après l'Émirati Murban (41,82 dollars/baril) et l'Angolais Girassol (40,37 dollars/baril). Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. La progression du Sahara Blend en juin intervient dans un contexte de début d'amélioration des prix de l'or noir en 2020, soutenue par la reprise graduelle de la demande et les efforts de l'Opep et ses partenaires pour stabiliser le marché pétrolier, qui ont entamé depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier une importante baisse de production.

«Soutenue par une forte augmentation de sa composante des valeurs particulièrement douces et légères, la valeur du panier de l'Opep (ORB) a augmenté de 47% en juin pour le deuxième mois consécutif, se terminant au-dessus de 37 dollars le baril pour la première fois depuis février. Sa valeur a plus que doublé par rapport au creux d'avril», indique l'Organisation. Sur une base mensuelle, le prix moyen du panier de l'Opep a augmenté de 11,88 dollars à 37,05 dollars le baril en hausse de 47,2%. Cependant, par rapport à l'année précédente, l'ORB a baissé de 40,1%, passant de 65,48 dollars le baril en 2019 à une moyenne de 39,20 dollars cette année. «Toutes les valeurs des composants ORB ont fortement augmenté en juin, en raison de la hausse des références du brut, des prix de vente officiels et des écarts de toutes les qualités, le surplomb du marché continuant de s'atténuer», avance l'Opep. Dans le même temps, la coopération historique entre les pays membres de l'Opep et les pays non membres participant à la Déclaration de coopération (DoC), ainsi que les actions de soutien de nombreux pays producteurs du G20, ont aidé le marché mondial du pétrole, et donc l'économie mondiale, à surmonter les récents défis sans précédent. «Les décisions historiques prises dans un large éventail d'incertitudes ont fourni une contribution substantielle et très efficace, ouvrant la voie aux marchés économiques et énergétiques mondiaux pour une reprise en 2021», lit-on dans le rapport de l'Opep. Mardi, le panier de l'Opep, s'est établi à 43,03 dollars, contre 43,38 dollars le baril lundi, selon les calculs du Secrétariat de l'Opep publiés hier.

Agence

Algérie Poste

### 374 milliards de dinars retirés durant le mois de juin

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Brahim Boumzar, a fait part hier, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, de plus de 84.000 monétiques effectuées sur le réseau postal durant le premier semestre 2020. Il a précisé, dans ce sens, que les transactions monétiques effectuées en Algérie, durant cette période, dépassent de loin celles effectuées en Tunisie et au Maroc cumulé. Evoquant ainsi le manque de liquidité au niveau des bureaux de poste, le ministre a indiqué que le nombre des opérations de retrait a atteint 374 milliards de dinars, durant le mois de juin précédant, dont plus de 73 milliards ont été retirés à partir des guichets automatiques (GAP). Ce qui prouve, précise-t-il, qu'il n'y a pas de crise de liquidité. A ce propos, il a assuré les citoyens d'avoir pris toutes les dispositions en prévision de la fête de l'Aïd El Adha, afin d'assurer la disponibilité des liquidités au niveau de l'ensemble des établissements postaux à travers le territoire national. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'encourager le paiement à distance, notamment le paiement

électronique et l'utilisation des TPE, afin de limiter les files d'attente dans les bureaux de la poste, pendant la conjoncture sanitaire actuelle. Au passage, il a rappelé le déploiement à titre gracieux des TPE au profit des commerçants et opérateurs économique au début de la crise sanitaire. En outre, afin de permettre à nos retraités de retirer leurs pensions dans de bonnes conditions, l'intervenant signale que le calendrier des pensions de retraite a été ajusté. «Ce n'est pas évident pour nos retraités, mais on va leur expliquer et les accompagner. Il y aura des SMS pour les informer sur les jours des virements et éviter, ainsi l'affluence de trois millions de retraités, en 48 heures, dans les bureaux de poste», a-t-il expliqué. En outre, le ministre a indiqué concernant l'opération de généralisation de l'internet très haut débit FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) dans le pays, que ce projet, entamé en mai dernier à Alger et Constantine, vise à assurer un débit internet stable et de qualité. Le projet a pour objectif, poursuit-il de remplacer le réseau TDM (technologie utilisant le fil en cuivre), vieillissant et vétuste, par la fibre optique permettant de garantir un débit

réel jusqu'à 100 Mégas. A ce titre, il convient de rappeler que plus de 320.000 foyers de la wilaya d'Alger, connectés à l'ancien système (réseau utilisant le cuivre), bénéficieront de la technologie FTTH en fibre optique. Abordant les projets de réalisation de Data center de grande envergure en Algérie, l'intervenant indiqué que «le Data center gouvernemental a été bloqué par des dispositions bureaucratiques et nous travaillons dessus pour le débloquent», tout en appelant à «encourager d'autres opérateurs publics et privés pour se doter de leur propre Data center». Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant qui coïncide avec le 15 juillet de chaque année, d'un guide de protection de l'enfant contre les dangers du web, destiné aux parents, tuteurs et éducateurs. «C'est un guide, en ligne, de vulgarisation, élaboré par le ministère et destiné aux parents pour les sensibiliser contre les risques liés à l'usage d'Internet par leurs enfants et les familiariser au jargon qu'utilisent ces enfants sur la toile», a précisé le ministre.

Manel Z.

## INFOS EXPRESS

Logements sociaux à Belacel (Relizane)

### 200 dossiers de souscription enregistrés par l'APC

La commune de Belacel a enregistré 200 dossiers de souscription au logement social, a informé Ouared Abdelkader, président d'APC. Des demandes qui ne risquent pas d'être satisfaites de sitôt, étant donné qu'aucun programme immobilier n'est inscrit à l'indicatif de cette circonscription, a-t-on appris. On se rappelle qu'un programme portant réalisation de 100 logements publics locatifs avait été affecté, il y a plus de cinq ans, au profit de Belacel, mais il n'a pas été concrétisé, faute d'assiette foncière. La même contrainte perdure et met la commune dans l'impasse. L'espoir des infortunés demandeurs se consume alors en fantômes inassouvis. A cet effet, certains parmi ces souscripteurs ont fait part de leur amertume et de leur désillusion. «L'évidence, nous sommes condamnés à cohabiter encore longtemps avec la misère. Le comble, c'est que le logement social est l'unique formule qui nous donne l'opportunité d'accéder à un toit», a indiqué, dépité, un père de famille. Gardant un brin d'espoir, un autre prétendant au logement social a enchaîné : «Dans les conditions actuelles, notre problème n'a aucune chance de connaître un début de solution. Peut-être que la situation évoluera dans le bon sens».

N.Malik

## Santé publique La FDA autorise la commercialisation du système de chauffage de Tabac «IQOS»



Cette décision démontre qu'IQOS est un produit du tabac chauffé fondamentalement différent de la cigarette combustible et un meilleur choix pour les adultes qui, autrement, continueraient à fumer. IQOS est de ce fait le premier et le seul produit électronique à base de nicotine à se voir accorder des autorisations de commercialisation par le biais du processus de «Produit du Tabac à Risque Modifié» (PTRM) de la FDA. La FDA a autorisé la promotion d'IQOS avec les informations suivantes :

- Le système IQOS chauffe le tabac mais ne le brûle pas, confirmant ainsi l'absence de combustion
- Ceci permet de réduire considérablement la production de composants chimiques nocifs et potentiellement nocifs
- Des études scientifiques ont montré que le passage complet des cigarettes conventionnelles au

**La Food and Drug Administration américaine (FDA) a autorisé la commercialisation d'IQOS, le système de chauffage électronique du tabac de Philip Morris International (PMI), en tant que «Produit du Tabac à Risque Modifié» (Modified Risk Tobacco Product). Ce faisant, l'agence a conclu qu'une autorisation de mentionner une modification de l'exposition à des composants chimiques nocifs ou potentiellement nocifs grâce à IQOS est appropriée pour la promotion de la santé publique.**

Le système de chauffage de Tabac IQOS réduit l'exposition du corps à des composants chimiques nocifs ou potentiellement nocifs. L'agence a conclu que les preuves scientifiques disponibles démontrent qu'IQOS peut représenter un bénéfice pour la santé de la population dans son ensemble, et cela aussi bien pour les consommateurs de produits

du tabac que les personnes qui n'en consomment pas. La décision de la FDA s'appuie en outre sur le consensus scientifique international indépendant et de plus en plus émergent, selon lequel il est préférable d'opter pour IQOS plutôt que de continuer à fumer, et fait suite à la décision de la FDA d'avril 2019 autorisant la commercialisation d'IQOS aux États-Unis. La décision de la FDA fournit un exemple important de la manière dont les gouvernements et les organisations de santé publique peuvent réglementer les alternatives sans fumée pour les différencier des cigarettes afin de protéger et de promouvoir la santé publique. Cette décision fait suite à un examen du vaste ensemble de preuves scientifiques présentées par PMI à la FDA en décembre 2016 pour étayer ses demandes d'autorisation en tant que produit du Tabac à Risque Modifié.

C.P

## La police de Médéa neutralise un réseau criminel impliqué dans le vol d'un centre commercial



Les services de la Sûreté de la wilaya de Médéa ont arrêté les membres d'un réseau criminel composé de quatre individus impliqués dans le vol d'un centre commercial, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

(Photo > D. R.)

## INFOS EXPRESS

### Samsung présente une nouvelle gamme de barres de son premium

La barre de son HW-Q950T, lauréate du CES 2020 Innovation Award, regorge de l'innovation audio ultime à domicile

Samsung Electronics Co., Ltd a complété sa gamme de barres de son de la série Q2020 avec la sortie de deux nouveaux modèles haut de gamme, dont le HW-Q950T et le HW-Q900T. Le HW-Q950T offre la qualité audio de 9.1.4 canaux, le nombre maximum de canaux pour les systèmes Home Cinéma actuellement disponibles dans une seule barre de son. Le modèle intègre un son extra-puissant avec deux haut-parleurs arrière sans fil et ajoute également des haut-parleurs à canaux larges gauche et droit au système 7.1.4 canaux précédent, permettant à la sortie audio d'exprimer le mouvement à l'écran de manière plus réaliste avec une plus grande immersion. Le HW-Q950T et le HW-Q900T soutient Dolby Atmos® - qui transporte les auditeurs avec un son immersif et mobile qui coule tout autour de vous, ainsi que le DTS : X de DTS pour la technologie audio multidimensionnelle. Ils incluent également la prise en charge eARC pour produire un son surround complet, riche et de haute qualité comme Dolby TrueHD. Les consommateurs peuvent encore améliorer l'expérience immersive en connectant les barres de son aux téléviseurs QLED 2020 de Samsung. Q-symphony active et faire jouer le son surround du téléviseur et de la barre de son, créant une synergie audio incroyable avec les téléviseurs compatibles. Des améliorations ont également été apportées à la conception du produit, en plus des progrès de la fonctionnalité globale. Par rapport aux modèles de barre de son 2019, Samsung a réduit la hauteur des deux modèles à 69,5 mm de 83 mm pour s'adapter parfaitement au téléviseur.

C.P

## Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya de Béjaïa  
Daïra d'El Kseur  
Commune d'El Kseur

### Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret n° 91/254 du 27/7/1991, M. Moussaoui Smain ben Arezki, né en 27/2/1965 à Chéraga, wilaya d'Alger, demeurant au village Tighilt Ougueni Gare, El Kseur, et M. Moussaoui Kamel ben Arezki, né le 19/6/1976 à Chéraga, wilaya d'Alger, demeurant au village Tighilt Ougueni Gare, El Kseur, ont déposé un dossier auprès du bureau du foncier de la commune d'El Kseur portant établissement d'un certificat de possession par voie de la prescription acquisitive sur l'immeuble désigné ci-dessous : immeuble situé au lieu dit Assamar, village Tighilt Ougueni Gare, commune d'El Kseur, d'une superficie de 5.354 m2, le tout est délimité comme suit :

- au nord : piste,
- au sud : piste,
- à l'est : ravine,
- à l'ouest : propriété Bazizi Said.

Toute observation ou opposition relative au document ci-dessus devra être formulée auprès du bureau du foncier de la commune dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

El Kseur, le 12/7/2020

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya de Béjaïa  
Daïra d'El Kseur  
Commune d'El Kseur

### Avis d'établissement d'un certificat de possession

En application du décret n° 91/254 du 27/7/1991, M. Moussaoui Smain ben Arezki, né en 27/2/1965 à Chéraga, wilaya d'Alger, demeurant au village Tighilt Ougueni Gare, El Kseur, et M. Moussaoui Kamel ben Arezki, né le 19/6/1976 à Chéraga, wilaya d'Alger, demeurant au village Tighilt Ougueni Gare, El Kseur, ont déposé un dossier auprès du bureau du foncier de la commune d'El Kseur portant établissement d'un certificat de possession par voie de la prescription acquisitive sur l'immeuble désigné ci-dessous : immeuble situé au lieu dit Aourmouth, village Tighilt Ougueni Gare, commune d'El Kseur, d'une superficie de 1.538 m2, le tout est délimité comme suit :

- au nord : propriété héritiers Yahiaoui Amar et propriété Aichouche Belkacem,
- au sud : propriété héritiers Moussaoui Mohand Said et propriété Moussaoui Smain et Kamel,
- à l'est : propriété Aichouche Belkacem,
- à l'ouest : propriété héritiers Moussaoui Arezki et propriété héritiers Yahiaoui Idir.

Toute observation ou opposition relative au document ci-dessus devra être formulée auprès du bureau du foncier de la commune dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

El Kseur, le 12/7/2020

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية بجاية-دائرة بجاية-بلدية بجاية  
المجلس الشعبي البلدي  
مصلحة م.ت.ش.ق  
رقم : 2020/105  
إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقاً للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991،  
قدم السيد(ة):  
01 - خلفي عائشة، المولود(ة) ب: عزيز بلدية عزيز ولاية المدينة في 1975/08/29.  
02- مير آسيا ولدت ب: المدينة ولاية المدينة في 1995/01/20 بجاية.  
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي:  
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "إسمودن قرية القاع أورميج" قرية تالة مرخة تقدر مساحتها ب (181.00) م<sup>2</sup>.  
يحدها:  
من الشمال: ممر معبد.  
من الجنوب: ممر معبد.  
من الشرق: ملكية فريق شكيرو.  
من الغرب: ملكية شكيرو باكلي.  
فعلی کل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.

للإعلان

الأستاذ عبد القادر فاتح  
مؤثق بسيدي عيش - شارع أول نوفمبر 1954  
حي بوحلو ولاية - بجاية

تعديل القانون الأساسي لمؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة " أوكسي بلوس "

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2020/07/13، قرر الشريك الوحيد المكون للمؤسسة المسماة أعلاه توسيع الموضوع الاجتماعي وذلك بإضافة الأنشطة التالية:  
01- صناعة الغاز المضغوط أو المميع (باستثناء: غ.ب.م.غ.ط.م (رمز النشاط: 104103)  
02- صناعة العتاد الصناعي والحراري للحرق، عتاد اسالة الغاز في الانابيب (رمز النشاط: 105101)  
03- تركيب حجرات الترميد والتجهيزات الملحقة (رمز النشاط: 112006) 4- استيراد المواد شبه الصيدلانية، المعدات والتجهيزات الطبية الجراحية، قطع غيار ومستهلكات وكل جهاز ومستهلكات طبية (رمز النشاط: 406204) 05- تركيب و تصليح التجهيزات والمعدات الطبية الجراحية (رمز النشاط: 613118) على هذا الأساس عدلت المادة الثانية (02) من القانون الأساسي والباقي بدون تعديل.  
للإعلان المؤثق

Les familles algériennes bloquées en France implorent le président de la République de faire un geste humanitaire

## Des milliers de citoyens algériens toujours sans solution



■ Des familles algérienne bloquées depuis 4 mois en France en raison de la pandémie du Covid-19.

(Photo : D.R)

«En effet, personne n'est responsable de la crise. Mais ce qui est condamnable, c'est la gestion de la crise qui est livrée aux quatre vents. Où la mauvaise communication frôle l'imposture de la part de ceux qui sont censés orienter ces malheureux», déclare une femme d'un certain âge et dont son enfant,

Z. Hichem, résidant à Oran, un universitaire bloqué à Paris, depuis plus de trois mois. Ils sont des milliers disséminés sur le territoire français, où des vols sont annoncés vers l'Algérie, puis annulés, des opérations de rapatriement ont certes été organisées, mais depuis plusieurs mois, c'est le désordre, transformant la vie de ces milliers de personnes en un véritable tourment.

Sur les réseaux sociaux illustrant des images bouleversantes sont propagées sur ces mêmes pages pour sensibiliser sur les souffrances de ces personnes qui, à l'origine, étaient juste de passage, et dont les ressources financières ont fondu comme neige au soleil, surtout quand on connaît la cherté de la vie en devise étrangère.

Des personnes malades, pour la plupart des malades chroniques, partis pour se soigner en France, des médecins, des professeurs d'universités, des universitaires, des enfants, des vieux, mais aussi des vieilles femmes, et la liste demeure longue pour exposer ces «images chocs» diffusées sur Facebook, on les voit dormant dans la rue, dans les bois, en véritables sans-abris dans le dénuement le plus total.

Il faut signaler aussi que beaucoup de ces personnes qui sont toujours bloquées en France ont pu compter sur l'élan de solidarité exceptionnel dont

**Les familles algériennes bloquées en France ayant des attaches familiales à l'Ouest du pays, qui ont pris contact auprès de la rédaction pour faire part de leur détresse quant à la question injuste du rapatriement de leurs enfants et leurs proches bloqués depuis plus de quatre mois en territoire français en raison de la pandémie du Covid-19, suscitent de la colère et des interrogations.**

a fait preuve notre communauté expatriée, où se concentre la majorité des cas d'Algériens bloqués, et ce à l'heure où nous mettons sous presse. «Mes sœurs algériennes, mes compatriotes qui sont dans la nécessité, contactez-moi sur Facebook. Je suis dans la région parisienne, j'essayerais de vous accompagner dans la mesure de mes possibilités financières et du mieux que je peux», a confié une algérienne habitant dans la capitale française. Ce n'est pas un cas isolé. Ils sont des centaines d'algériens résidant en France, principalement à Paris, qui ont pris part à cette participation et autres aides en faveur de nos compatriotes. Des voyageurs algériens devenus des SDF, c'est la triste vérité qui est répétée quotidiennement par les télévisions de divers horizons. On a même aperçu des chaînes de télévisions françaises et étrangères faisant état de la misère des algériens bloqués en France, voués

à la mendicité pour joindre les deux bouts.

«On a passé presque trois mois dans un état de tension critique. Les rumeurs, faute de communication institutionnelle, la peur qu'il n'y ait plus de rapatriement, que la santé de ma mère se détériore, être à l'affût du moindre coup de téléphone», explique Aïcha, 55 ans, venue de Mascara pour des soins au niveau de l'hôpital de Paris Saint-Joseph, service cardiologie. Un service qui est intégré au pôle cardiovasculaire et métabolique du groupe hospitalier de Paris.

Abattu par cette douloureuse attente à Paris, Aïcha qui nous a développé ce terrible dilemme via un appel de son fils Mohamed sur la vidéo, déplore en ces termes : «On a l'impression que notre pays nous a abandonné. Nous sommes des Algériens apatrides ! ». C'est l'angoisse 24 heures sur 24, et dont la plupart des familles algériennes bloquées en France ont comme par principe qu'un sentiment d'abandon plane en l'air et qui a vu des bousculades devant l'agence Air Algérie à Paris et autres indescriptibles chaînes humaines à l'aéroport de Paris, vu la très mauvaise communication, où selon la chaîne France 24 qui a consacré il y a quelques jours un reportage sur nos compatriotes retenus dans l'Hexagone, il y aurait environ 7.000 Algériens qui sont bloqués en France

A travers ce reportage réalisé devant l'ambassade d'Algérie à Paris, où plusieurs de nos ressortissants sont venus crier leur désarroi, on peut se faire une idée du profil des personnes qui sont dans cette situation. «Je suis venu pour soigner un cancer qui ne se traite pas en Algérie», a déclaré

un jeune homme. Un maître de conférences a été appuyé pour sa part : «Je suis venu pour des recherches bibliographiques à Paris-Dauphine, pour une formation de chargé de mission et de projet, consultant, responsable de service, mais aussi expert. Bref, une panoplie de savoir-faire pour ces dizaines d'algériens jetés dans l'impasse des lacunes de certains décideurs.

Une étudiante en sciences à la Sorbonne préparant sa formation en master biologie moléculaire et cellulaire (BMC), accompagnée de sa maman s'écrie : «Ma mère est bloquée ici depuis 4 mois, on vit dans un 10 mètres carrés (...)». «Elle a laissé mon père, elle a laissé notre famille, elle a laissé son travail». Une dame a tenu à apporter cette précision : «Il y a beaucoup de gens qui pensent qu'on est correctement logés. Pour les trois-quarts, absolument pas, ce n'est pas vrai.

Il y en a qui passent leur journée dans les bus, et le soir, ils rentrent juste pour dormir pour ne pas être un fardeau pour les personnes qui les hébergent».

Enfin, une autre inquiétude revient sur toutes les lèvres des personnes qui nous ont approchées à savoir : «Le sort où le devenir des fonctionnaires de l'Etat, des universitaires, médecins et autres cadres qui sont bloqués en France depuis plus de quatre mois. Peuvent-ils rejoindre leur travail ou seront-ils simplement mis à la porte ? Des personnes qui souhaitent rentrer, perdues face aux procédures. La cause sera-t-elle entendue par le président de la République ?

**Manseur Si Mohamed.**

# contribution

La régionalisation économique renforce le rôle de l'Etat régulateur  
**«L'efficacité économique contribue à l'unité nationale par la cohésion sociale»**

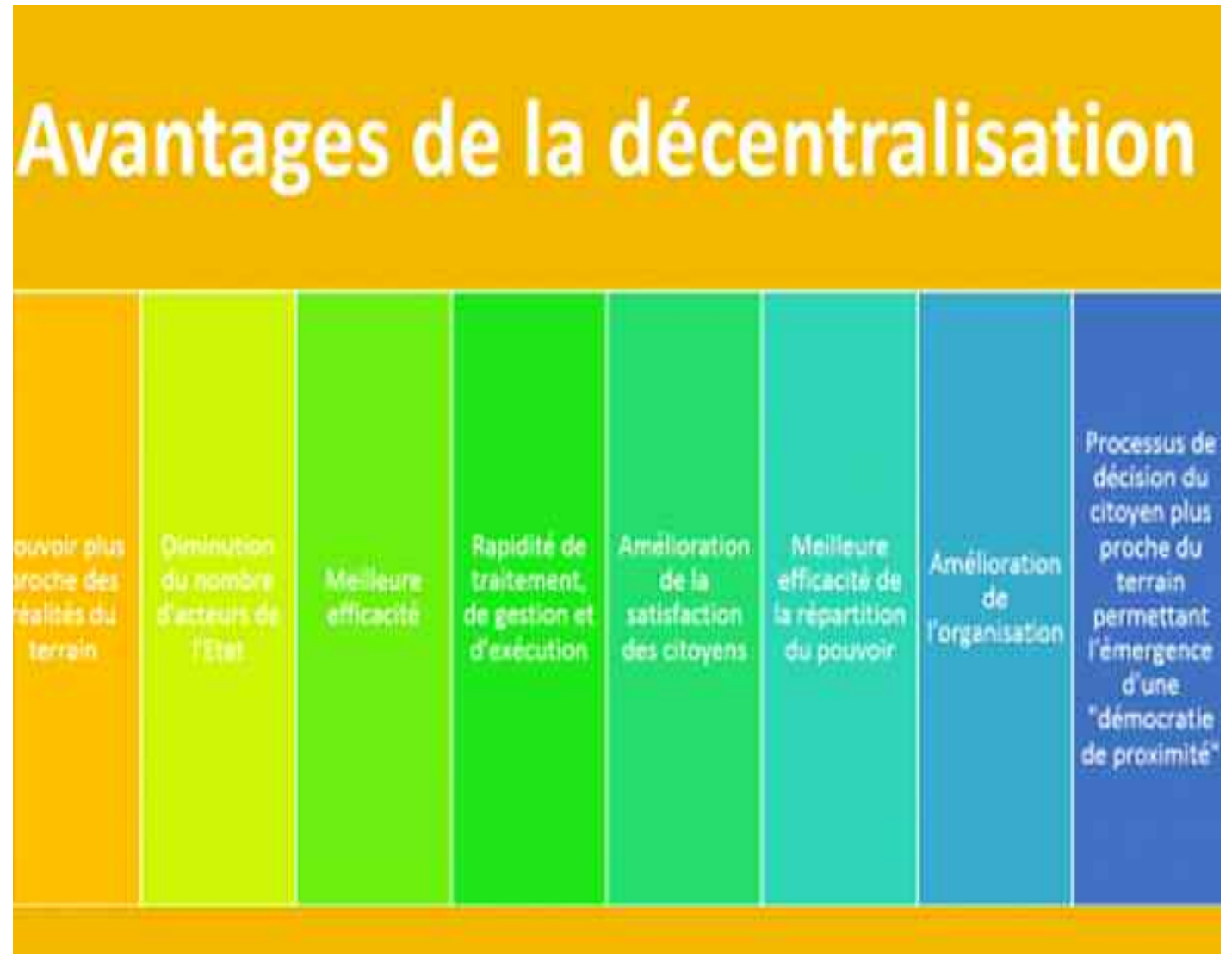


Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Au moment où les plus hautes autorités du pays s'orientent vers la révision de la Constitution et parle de «refonte de l'Etat» pour un développement plus équilibré et solidaire, comme j'ai eu à le rappeler dans différentes contributions nationales et internationales, largement diffusées entre 2007/2019 afin de rapprocher l'Etat du citoyen, il y a urgence pour nos gouvernants de comprendre le fonctionnement de la société loin des bureaux climatisés et donc sans tabou, d'aller vers la régionalisation économique à ne pas confondre avec l'avatar dangereux du régionalisme.

Avec l'impact de la crise mondiale actuelle, il faudra être réaliste et pragmatique et dans le cadre d'une vision stratégique, d'analyser l'impact de la baisse du taux de croissance dans le monde avec un impact sur l'Algérie tributaire avec les dérivées à 98% de ses recettes en devises des hydrocarbures, sur le taux de chômage qui s'ajoute aux taux officiels au 31/12/2019, en distinguant les emplois dans les segments productifs, et les emplois rente improductifs. Cette situation n'est pas propre à l'Algérie, la crise touchant tous les pays sans exception.

L'Organisation internationale du travail, dans son rapport de mai 2020, prévoit un accroissement important des inégalités tant mondial qu'à l'intérieur des Etats, et du taux de chômage, avec la dominance de l'informel, ne bénéficiant pas de protection sociale, en Asie, Amérique latine, 80% dans certains pays d'Afrique, environ 50% au Maghreb. Contribution du professeur Abderrahmane Mebtoul 4<sup>e</sup> Think Tal mondial Institut Français des Relations Internationales - Paris IFRI - (IFRI 28 pages 3 décembre 2013 et revue «Stratégie» de l'Institut militaire de documentation et de prospective ministère de la Défense nationale - MDN/IMDEP octobre 2019, «La problématique de la sphère informelle au Maghreb et son intégration à la sphère réelle». Le rapport de l'OCDE



de juin 2020 qui met en relief que pour la baisse d'un point de taux de croissance, en moyenne annuelle, le taux de chômage s'accroît d'environ de 350 000 personnes, les femmes étant les plus vulnérables.

L'OCDE distingue les personnes non formées qui sont touchées de plein fouet, des personnes moyennement formées et hautement qualifiées qui peuvent selon les segments trouver du travail mais souvent en temps partiel et pas toujours en adéquation avec le profil de la formation et avec des rémunérations inférieures à leurs prédécesseurs. Si l'on prend les données pour 2019, le taux de croissance moyen étant de 2% en Algérie et celles la Banque mondiale du 8 juin 2020 – moins 6,4% (recul 8,4%) et celles de la Banque africaine de développement du début juillet 2020 – scénario pessimiste moins de -5,4% et modéré -4,4%, en prenant une moyenne de 5% (recul de 7%), nous aurons un stock additionnel de chômeurs pour 2020, selon la Banque mondiale de 2 940 000 et pour la BAD de 2 450 000.

Des actions qui doivent être prises en compte dans le plan de relance en étant conscient que l'Algérie terminera avec moins de 40 milliards de dollars de réserves de change et que le taux d'intégration entreprises publiques et privées ne dépasse pas 15% en 2020, peuvent être menées pour réduire de moitié au moins ce flux de chômeurs en Algérie impliquant des actions urgentes de mise en place de nouveaux mécanismes de régulation économique et sociale, avec le ciblage des catégories socio professionnelles défavorisées, ainsi que le soutien aux entreprises qui s'adapteront aux nouvelles mutations donc concurren-

tielles avec la nouvelle trajectoire mondiale, fondée sur la transition numérique et énergétique. Mais non les entreprises structurellement déficitaires qui seront appelées forcément à disparaître dont les aides s'assimileraient à des subventions déguisées reportant les véritables solutions dans le temps. En résumé, la pleine réussite d'une réelle décentralisation autour de quatre à six grands pôles régionaux, Est, Centre, Ouest, Sud-est, Sud-ouest, Grand Sud, processus complexe éminemment politique implique de poser la problématique du rôle de l'Etat et son articulation avec le marché dans la future stratégie socio-économique, ce qui renvoie au mode de gouvernance tant local, national, qu'international afin de favoriser une société plus participative et citoyenne (voir ouvrage collectif sous la direction du Pr Abderrahmane Mebtoul Casbah Editions Alger deux volumes 500 pages 2015 «Les défis de l'Algérie démocratie et développement» où un long chapitre a été consacré à la réforme de l'Etat via la décentralisation). Il s'agit de procéder à une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, loin du juridisme étroit, ayant eu depuis l'indépendance les meilleures lois du monde mais rarement appliquées. Une nation ne pouvant distribuer plus que celle qu'elle produit quitte à accélérer la dérive économique et sociale. Ainsi est posée la problématique du remboursement à terme de cet endettement massif tant public et la dette privée beaucoup plus importante, qu'il faudra bien rembourser un jour, étant un poids que supporteront les générations futures. Et ce malgré que dans bon nombre de pays,

l'épargne oisive étant importante mais faute de confiance, la crise accélérant cette psychose, ne se recycle pas dans le circuit productif.

Un plan de relance crédible passe nécessairement par une vision stratégique horizon 2020/2030, les tactiques pour paraphraser les militaires devant se mouler au sein d'une fonction stratégique datée (moyens/objectifs datés), une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite toutes les activités politiques, administratives, financières, techniques et économiques.

Cette organisation institutionnelle implique d'avoir une autre organisation tant des ministères que des wilayas, évitant les micros institutions, l'éparpillement des décisions ne devant jamais assimiler décentralisation et déconcentration néfaste, cette dernière, en cas de tensions budgétaires, rejetant les problèmes qui ne peuvent pas être résolus au niveau central sur le local, souvent sans moyens et autonomie de décisions.

(Suite et fin)  
A. M.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية  
 مديرية التنظيم والشؤون القانونية  
 مكتب الحركة الجمعوية  
 رقم: 26 / م.ت.ش.ق.م.ح.ج. 2020  
 نموذج شهري  
 تجديد الهيئة التنفيذية  
 طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:  
 النادي العلمي للهندسة المدنية جامعة عبد الرحمان ميرة بجاية  
 المعتمدة: من طرف ولاية بجاية بتاريخ 2006 تحت رقم 242.  
 المقررة بـ: جامعة عبد الرحمان ميرة بجاية.  
 اسم ولقب الرئيس: نور الدين معروش.

## Mots fléchés

Il aime avoir mal Reçue par radio		Chemins à suivre Eus l'idée		Baptiser Bien perdu		Marque de joie		C'est de la sottise
						Ancien oui Nationalisa		
Châtelain Faire des rencontres								
Il éclaire les marins	Comprimait Belon, par exemple							
					C'est le classement Mot pour supposer			
Grand pays Quotient intellectuel				A lui Jeu de nappes				
		Femme et soeur d'osiris					Dans le lieu ou l'on se trouve	
Défaut Fin d'infinitif					Chanson Centilivre			
		Pour abréger une longue liste				Ici, en plus court		
Cours de gym au collegue				Femelle du sanglier				

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

### HORIZONTELEMENT

I. Chevaliers en quête de prouesses. II. Mise hors jeu. III. Reprendre en filature. IV. Sa vie fut exemplaire. V. Crût au printemps. VI. Un sanctuaire du Japon. Ascenseur des oiseaux. VII. Bilan comptable abrégé. Introduit une restriction. III. Donnais comme certain. IX. De la neige dans le Jura. X. Il se sent d'un regard... Crié pour rappeler le berger. XI. Procède par élimination. Bon ! XII. Passée pour la première fois.

### VERTICALEMENT

1. Qualité de nez fin. 2. C'est une chose qui peut arriver. Pièce étanche. Il fait courir pour couvrir. 3. Cas d'espèce. Attaquer à belles dents. 4. Tel un acide. Ne font pas l'ombre d'un doute. 5. Prélever une somme. Symbole chimique de l'étain. 6. Même artificielle, ses résultats sont des plus naturels. 7. Donc à déclarer. Titre d'une monnaie. Désigne des associés. 8. Remplit les assiettes. En rajoute toujours un peu.

## Mot mystère

- |            |             |           |
|------------|-------------|-----------|
| AMARANTE   | INDULINE    | TIGREE    |
| ARGENTE    | JASPE       | TIQUETE   |
| CANNELLE   | JURER       | TISONNEE  |
| CARMINEE   | MAGENTA     | TURQUIN   |
| CERISE     | MOIRURE     | UNICOLORE |
| CERULEEN   | NOIRCIR     | UNIE      |
| CHAMOIS    | NUANCER     | VERMEILLE |
| CLAIR      | OCRER       | VERTE     |
| COLORIS    | ORANGE      | VIRER     |
| CRUE       | POLYCHROMIE |           |
| DELAVEE    | RECHAMPIR   |           |
| ECARLATE   | REFLET      |           |
| ECRU       | RENFORCER   |           |
| EMAIL      | RUBICOND    |           |
| EMPOURPRER | SAFRANEE    |           |
| FONCEE     | SAUMON      |           |
| INCARNATE  | SOMBRE      |           |
| INDE       | TAOUEE      |           |
| INDIGO     | TEINDRE     |           |

U	R	C	E	L	L	I	E	M	R	E	V	E	R	T	E
E	E	E	E	V	A	L	E	D	E	G	N	A	R	O	E
R	R	E	N	F	O	R	C	E	R	I	S	E	G	N	T
B	E	I	N	C	A	R	N	A	T	E	N	I	I	E	N
M	C	R	P	N	R	B	O	R	N	I	D	U	L	E	A
O	A	U	O	M	O	U	F	G	E	N	Q	F	A	R	R
S	R	B	L	L	A	S	E	E	I	R	E	U	R	G	A
E	L	I	Y	E	O	H	I	N	U	R	I	L	E	I	M
E	A	C	C	I	P	C	T	U	T	O	V	L	T	A	
N	T	O	H	R	O	S	I	E	M	A	I	L	J	E	E
A	E	N	R	L	I	C	A	N	R	O	N	O	U	I	R
R	D	D	O	O	L	O	L	J	U	U	A	C	R	N	U
F	N	R	M	A	G	E	N	T	A	E	L	R	E	D	R
A	I	A	I	N	D	U	L	I	N	E	G	E	R	R	I
S	H	R	E	M	P	O	U	R	P	R	E	R	E	E	O
C	A	R	M	I	N	E	E	E	S	A	U	M	O	N	M

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«S'il y avait une seule vérité, on ne pourrait pas faire cent toiles sur le même .....»

Est-ce le mot :

A : Chemin ? B : Thème ? C : Idée ?

(Proverbe Pablo Picasso)

## Solutions du numéro 466

### Mots fléchés

Horizontalement :

T - C - I - G - FIOLES - AR - TRESSAGE - MIAM - URNE - GENERAL - HYENE - ON - S - TEINTE - POLI - ND - D - PONT - ICI - BEBETE - ET - TA - CUIE.

Verticalement :

F - M - H - P - B - TITI - YSOPET - ORAGE - LOBA - CLEMENTINE - ES - NEE - TTC - ISSUE - IN - EU - ARRONDI - I - GAGNANT - CET - REEL - EDITE.

### Mots croisés

Horizontalement :

SLALOMER - NUMEROTE - A - ANNUEL - CONTESTA - KITS - SEC - SSE - CE - H - ISSU - TE - SF - AIRER - E - PISAN - REIN - MER - ACCEDERA - CU - SURES.

Verticalement :

SNACKS - SERAC - LU - OISIF - FCU - AMANTES - PIC - LENTS - SAINES - ORNE - CUIS - DU - MOUSSE - RAMER - ETETE - TENERE - RELACHER - RAS.

### Le mot manquant

«Bien lire l'univers, c'est bien lire la vie»

(Victor Hugo)

### Mot mystère

VICHY



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.50 C'est Canteloup  
20.55 Nos chers voisins  
21.05 Taxi 4  
22.50 Taxi 3



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.40 Et vous, comment ça va ?  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
21.05 Taratata 100% live  
23.50 Big Flo & Oli : Francofolies 2016



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
13.35 Noël tous les jours  
15.45 Mini macho  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.25 Scènes de ménages  
21.50 This Is Us  
22.40 This Is Us  
23.25 This Is Us



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Plus belle la vie

20.45 Jouons à la maison

20.55 Ma maison de A à Z

21.05 Né sous silence

22.40 La consolation



16.00 Le point  
19.40 Tout le monde veut prendre sa place  
21.00 Des racines et des ailes  
23.25 Une planète, deux mondes sauvages



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
19.50 Le monde fantastique d'Oz  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
19.45 La Gaule d'Antoine  
20.17 Migraine  
20.20 Groland le zapoï  
20.41 Groland le zapoï  
21.06 Homeland  
21.53 Homeland  
22.47 This Is Us  
23.28 This Is Us



18.10 Opérations spéciales  
18.50 Un peuple et son roi  
20.50 Public Enemies  
23.07 Darkest Minds



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 Petits plats en équilibre été  
21.15 Sous le même toit  
23.05 90' Enquêtes



21.30 Le club Eurosport  
22.00 Jeux olympiques : Home of the Olympics  
22.30 Jeux olympiques : Home of the Olympics9  
23.00 Drive  
23.45 Le Cap d'Agde\_Perpignan (196,5 km)



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
15.35 Maigret  
17.25 Maigret  
19.05 Les contes des 1001 darkas  
19.50 Les contes des 1001 darkas  
21.00 Enquête sous haute tension  
22.15 Enquête sous haute tension



16.30 Minikeums  
17.59 Les Minikeums  
19.00 Les Minikeums  
21.00 Coeur de dragon : la bataille du coeur de feu  
22.30 Coeur de dragon : la malédiction du sorcier  
13.20 This Is Us



17.18 600 kilos d'or pur  
19.02 Par ici les sorties  
19.22 Mon Ket  
20.50 Dans la brume  
22.15 Deadpool 2



19.45 Arte Journal  
20.05 28 minutes  
21.55 Partir  
22.50 Zero Dark Thirty  
23.05 La région sauvage

## Sélection



### France 3 - 21.05 Né sous silence

Téléfilm dramatique de Thierry Binisti

→ Une avocate pénaliste reconnue et respectée, à la tête d'un cabinet prestigieux, décide d'assurer gratuitement la défense d'un jeune délinquant sans envergure.

### Ciné Premier - 20.50 Public Enemies

Film policier de Michael Mann

→ Dans l'Amérique de la Grande Dépression, John Dillinger et son gang écument les banques du pays. Ses forfaits sont à l'origine de la création d'une police fédérale, le FBI. Au grand dam de la mafia. Dillinger le franc-tireur se retrouve doublement dans la ligne de mire.



### Ciné Frisson - 19.50 Dans la brume

Film de science-fiction de Daniel Roby

→ Alors qu'un nuage toxique décime Paris, un homme tente de sauver son ex-femme et sa fille, atteinte d'une mystérieuse maladie et qui vit dans une bulle. À Paris, un homme divorcé est le père d'une petite fille atteinte d'une mystérieuse maladie qui l'oblige à vivre dans une bulle, sans aucun contact avec le monde extérieur.



## CHRONIK

par Herbé

### MÉCHANT ALIEN !

En 1979, le septième art a fait la connaissance d'un certain Alien, monstre extra-terrestre ne portant pas vraiment dans son cœur les malheureux humains croisant son chemin. Résultat ? Un film instantanément culte, véritable modèle dans le domaine de l'horreur pure mêlée à la SF. Évidemment, beaucoup ont essayé de l'égaler, mais aucun n'a réussi... si ce n'est peut-être « Predator » en 1987. Lancés en grande pompe par le producteur Joe Silver, le film décide de se démarquer au maximum de son aîné. L'espace et les astronautes ont ici laissé place à la jungle et à une unité d'élite, chargée de récupérer le ministre du cabinet présidentiel, en pleine zone de guérilla en Amérique Centrale. Problème : les soldats surentraînés se retrouvent bientôt aux prises avec une entité inconnue, particulièrement violente. Nouveau venu dans le domaine de l'action, John McTiernan orchestre un duel surdimensionné et ultra-immersif dans une jungle plus vraie que nature. Comme l'avait fait Ridley Scott pour « Alien », McTiernan décide avant tout de créer une vraie atmosphère afin d'intensifier le climat de terreur. Mais à la différence de son lointain cousin, qui ne bénéficiait d'aucune star au casting, Predator est ici mené par Arnold Schwarzenegger. On aurait pu croire que le film aurait perdu en suspense avec un héros taillé comme un spartiate, mais justement le principe du film est de le mettre à mal... et pas qu'un peu. Plus le film avance, plus la peur et la douleur se répandent sur le visage du musculeux acteur, qui s'en sort très bien. Le principe du film repose sur un crescendo qui culmine lors d'une dernière partie anthologique, où l'homme doit finalement fusionner avec la nature pour devenir l'égal de son adversaire. D'une virtuosité rarement atteinte, Predator s'impose comme l'un des grands huit les plus impressionnants de mémoire d'homme.

**Artistes et Covid-19**

**RÉUNION POUR EXAMINER LES VOIES D'ACCOMPAGNEMENT**

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présidé mardi à Alger une réunion qui a regroupé les directeurs de certains établissements sous tutelle pour examiner les voies d'accompagnement des artistes en cette conjoncture exceptionnelle de confinement, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion à laquelle ont pris part des cadres du ministère, M<sup>me</sup> Bendouda a donné des instructions pour «l'élaboration et la mise en œuvre de programmes complémentaires» entre les établissements culturels, appelant ces derniers à mettre en œuvre leurs capacités pour permettre aux artistes d'enregistrer des œuvres inédites à diffuser sur les plateformes électroniques agréées, en contrepartie de rémunérations.

R. C.

**Culture et micro-entreprise**

**RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX SECTEURS**

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda s'est entretenue lundi à Alger avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat sur les voies et moyens à même de renforcer la coopération entre les deux secteurs, selon un communiqué du ministère de la Culture. Les deux parties ont convenu lors de cette rencontre dans le cadre de la «concertation gouvernementale» à «créer une dynamique culturelle institutionnelle» en s'ouvrant sur les micro-entreprises actives dans le domaine culturel. Il s'agit aussi d'inciter les jeunes à concrétiser leurs projets en les aidant à entrer dans le monde des micro-entreprises dans tous les domaines culturels offerts, a ajouté la même source. Dans ce cadre, M<sup>me</sup> Bendouda a instruit ses services de former «un groupe de travail» au niveau du ministère de la Culture et des Arts à l'effet de préparer le lancement d'un projet et la réception des candidatures des jeunes désirant créer des micro-entreprises dans les domaines culturels.

R. C.

Portrait de l'écrivaine Suzanne Lacascade

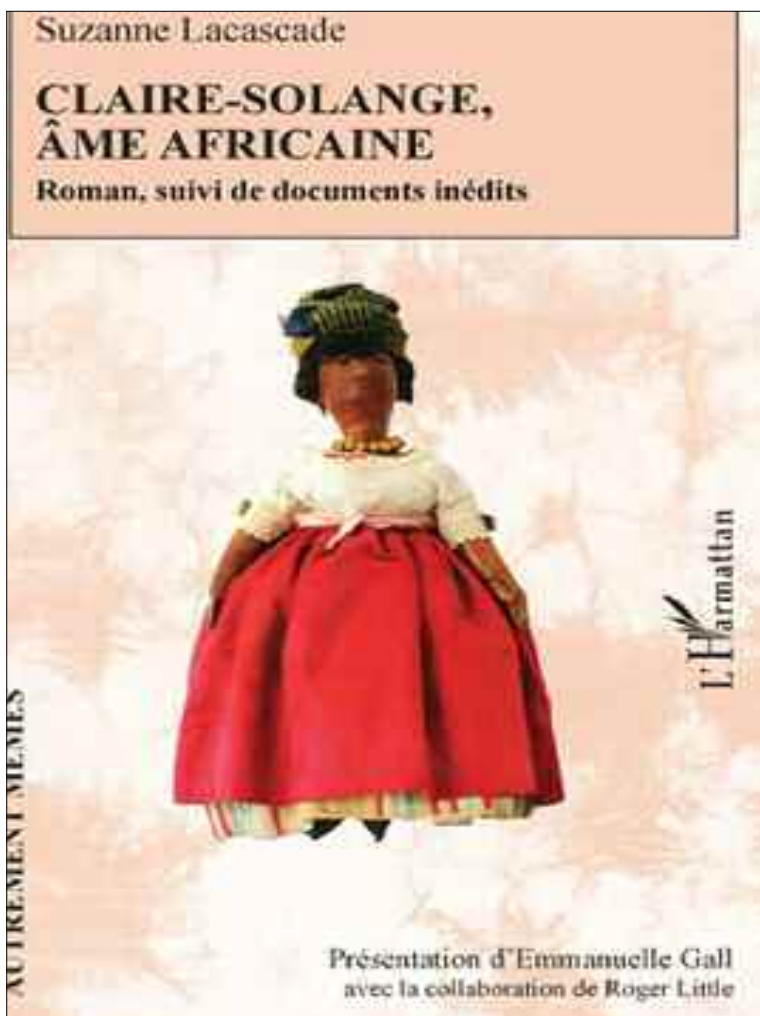
## Aux origines féminines de la négritude

**Suzanne Lacascade est l'auteur d'un seul livre, Claire-Solange, âme africaine, qui lui vaut en 1924, le prix Montyon de l'Académie française avant de retomber immédiatement dans l'oubli.**

Redécouvert par Maryse Condé qui l'inclut dans ses enseignements au cours des années 1970, l'ouvrage est aujourd'hui perçu surtout outre-Atlantique comme précurseur de la négritude et de l'intersectionnalité. Au 60 rue de la Fontaine, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, l'Hôtel Mezzara, chef-d'œuvre Art nouveau d'Hector Guimard, connu pour être le concepteur des stations du métro parisien, se souvient encore d'avoir abrité, à partir de 1930, un cours privé tenu par les sœurs Lacascade, qui en avaient acquis la propriété. On peut ainsi y voir, sous vitrine, au hasard des ouvertures au public orchestrées par le Cercle Guimard, qui rêve de changer les lieux en un musée dédié à l'architecte, l'un des 30 exemplaires de l'édition originale de Claire-Solange, âme africaine. Ce livre, le premier écrit en français par une Antillaise noire, raconte l'histoire d'une jeune fille de 19 ans, fille d'une «mulâtresse» morte en couches et d'un officier colonial. Elle débarque à Paris, chez sa tante paternelle...

**Le «nous» de l'identité noire**

Au début des années 1920, le Second Empire colonial français est à son apogée. Durant la guerre du Rif, il a même usé de toutes les horreurs de la guerre moderne pour écraser la révolte. Les rares écrivains noirs qui s'expriment en France sont assimilationnistes, comme René Maran, prix Goncourt avec Batouala en 1921, ou naïvement coloniaux, comme Bakary Diallo, auteur de Force bonté, en 1926. Cela n'empêche pas le premier de faire scandale et le second d'être soupçonné d'être un simple prête-nom. Surtout, aucun d'entre eux n'est une femme. Assimilationniste, le père de l'écrivaine l'est aussi, tour à tour député



et gouverneur, pas assez semble-t-il pour que le peintre Gauguin ne sombre pas dans l'abjection en le caricaturant en singe. L'héroïne de sa fille, elle, est beaucoup moins modérée, du moins dans la première partie du roman. Bien que «quartéronne» – Suzanne Lacascade est «mulâtresse», comme ses deux parents –, elle semble n'être venue en métropole que pour «glorifier la race noire» auprès de sa tante blanche du 16<sup>e</sup> arrondissement. De la France, rien ne la séduit, ni la misère des fortifs, ni l'hiver glacé du Nord, tout ce qu'elle décrit, bien avant Theodor W. Adorno, comme une «vie mutilée». Au fil des pages, elle affirme en un «nous» triomphant une identité noire qui rassemble Afrique et Antilles et décrit une continuité d'oppression de l'esclavage à l'asservissement de la vie ouvrière en métropole, en passant bien sûr

par le colonialisme omniprésent. Ainsi décrit-elle horrifiée un contrôleur noir dans le métro, «enfoui dans cette blancheur vernissée, comme dans un sarcophage où l'auraient muré des Européens».

**«Je suis Africaine»**

L'Afrique, qu'elle ne connaît pas, lui sert de secours mythologique où puiser un passé épique dont les Antilles lui semblent privées. Sa généalogie, surtout, est exclusivement féminine. Son livre n'est-il pas dédié «à ses aïeules d'Afrique, à ses grand-mères créoles», avec une nette préférence pour les premières si l'on en croit ce passage : «Je suis Africaine, clamait Claire-Solange, persuadée que cette déclaration intéressait l'univers... Africaine, par atavisme et malgré mon héritage paternelle ! Africaine comme celle de mes aïeules, dont

nul ne sait le nom sauvage, et que la traite fit échouer esclave aux Antilles, la première de sa race. Ou encore celle qui, sur la côte du Zanguebar, avait dix-neuf maris pour lui tuer du gibier, lui porter ses colis. Si elle quittait un village, on allumait les arbres, en guise de torches, sur son passage ; quant à ses dix-neuf maris, ou vingt-neuf, je ne sais plus bien... – Tais-toi, balbutie la tante blanche. Tais-toi !...» Mais Claire-Solange ne peut se taire : «Mes grand-mères caraïbes, je les méprise, un peu ! Figurez-vous, tante, que, dans cette race, les femmes sont très asservies ; après la naissance des enfants, c'est le père qui se couche, pour recevoir les visites de félicitations tandis que la mère retourne à ses travaux d'esclave.»

**Les sources féminines de la négritude**

Il y a chez cette adolescente enflammée quelque chose de la radicalité de ses contemporains dadaïstes. Si la fin du livre fait d'elle un être beaucoup plus rangé, les graines semées au fil des pages sont de celles qui déposeront encore au début des années 1930, les sœurs Nardal et la Revue du Monde noir, puis dans l'ombre des «grands hommes» de la Négritude, l'immense Suzanne Roussi-Césaire. Dans un texte émouvant écrit par Emmanuelle Gall, petite-fille de Suzanne Lacascade, on peut lire ceci : «À sa mort en 1966, elle n'a laissé d'autre héritage que son roman et une poupée antillaise : une «popote» de cuir fabriquée sous le Second Empire, que ma grand-mère m'a transmise de sa part lorsque j'avais neuf ou dix ans.» On ne peut que faire le lien avec la collection de Black dolls africaines-américaines récemment présentée à la Maison Rouge, et à cette double identité féminine et noire qu'elles incarnent à défaut de la crier. À la différence de beaucoup d'entre elles cependant, la «popote» de Suzanne Lacascade possède une bouche, et les mots qu'elle pourrait prononcer sont ceux de Claire-Solange, des mots de femme noire, les tout premiers de la négritude.

O. F.

Hommage

## Un portrait à l'effigie de Mohamed El Badji dévoilé à Alger

Un portrait sur un support en céramique à l'effigie du grand auteur, compositeur et interprète de la chanson chaâbia, Mohamed El Badji, a été réalisé récemment à Alger, sur la façade du Palais des Rais (Bastion 23), à l'occasion de la célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Sur une surface en faïence de style mauresque, le portrait du regretté Mohamed El Badji (1933-2003), connu dans le milieu chaâbi sous le pseudonyme «Khouya El Baz», a été peint au-dessus d'une inscription rappelant sa condition

de «condamné à mort» par la France coloniale, ayant jalonné son parcours de combattant pour l'indépendance de l'Algérie. Une strophe de six vers constituant une partie d'un «qcid» écrit par Mohamed El Badji, dans lequel sa conviction et sa détermination de moudjahid attaché à l'Indépendance de l'Algérie et la liberté des peuples opprimés, figure également dans cette œuvre mémorielle. A la fin des années 1940, Mohamed El Badji fait ses premiers pas dans la musique avec Kaddour Abderrahmane et fréquente le

cercle des scouts musulmans où il s'imprègne de musique traditionnelle, de chants patriotiques et de valeurs nationalistes. Il est arrêté en 1957, lors de la grève des huit jours, et condamné à mort et c'est dans sa cellule qu'il compose le célèbre «Yal Maqaine Ezzine». Au recouvrement de l'indépendance, il devient musicien de l'ensemble musical de la Radio nationale et continue à écrire et composer des œuvres comme le célèbre «Bahr Ettofane». En célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance et de

la Jeunesse, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a instruit les directions de la Culture de toutes les wilayas d'Algérie pour la réalisation de portraits de personnalités locales dans le domaine de la culture, des arts, de la littérature et de l'Histoire. Dans ce cadre des œuvres commémoratives ont été réalisées à la mémoire du grand romancier Mohamed Dib à Tlemcen, du romancier et conteur Aboulaïd Doudou à Jijel ou encore en hommage au poète Mohamed Benezouali dans la ville de M'sila.

R. C.

# vie pratique

## beauté

### Une crème visage à base de miel pour une peau soyeuse



→ Réunissez les ingrédients suivants : 1 avocat bio mûr, 2 cuillerées à soupe de yaourt nature bio, 1 cuillerée à soupe de miel liquide et 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive.

#### Mode d'emploi :

Dans un bol, on écrase l'avocat puis on incorpore les 2 c.à s. de yaourt. On ajoute le miel et l'huile d'olive et, à l'aide d'un minifouet, on mélange énergiquement jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et homogène. Si l'avocat n'est pas assez mûr, on réalise le mélange au blender. On applique la préparation sur l'ensemble du visage, sur peau sèche. On laisse poser 15 minutes. On rince à l'eau tiède.

#### Les conseils docteurs dermatologue

«Ce masque est très riche, il est préférable de le réserver aux peaux sèches et très sèches. Sa teneur en oméga-9 prodiguée par l'avocat et l'huile d'olive, combinée à l'action hydratante du miel, nourrit la peau, assure réconfort et réparation cutanée. Autre atout : le yaourt riche en acide lactique exfolie en douceur pour une peau lisse, un teint plus éclatant. À appliquer sur une peau propre et sèche, une fois par semaine, le soir en fine couche.»

#### Un masque-gommage hydratant à base de miel

Réunissez les ingrédients suivants : 2 cuillerées à soupe de yaourt brassé nature, 2 cuillerées à café de miel liquide, 2 cuillerées à soupe de poudre de noix de coco et 2 gouttes d'huile essentielle de lavande.

#### Mode d'emploi :

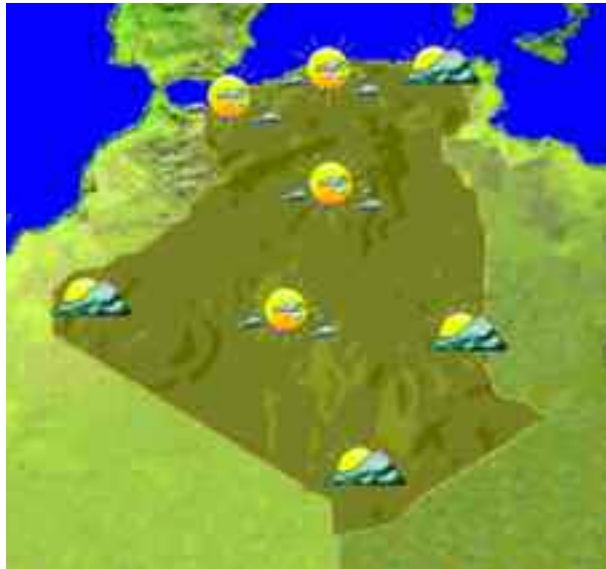
Dans un bol, on verse le miel et le yaourt, on mélange. On incorpore en mélangeant la poudre de noix de coco au combo miel et yaourt. On ajoute l'huile essentielle, on mélange. On applique la pâte sur le visage. Pour un gommage, on effectue des mouvements circulaires en insistant sur la zone front, ailes du nez, menton. On rince à l'eau.

Pour un masque-gommage, on laisse poser 10 min avant le gommage.

#### Les conseils docteurs dermatologue

«Très riche en vitamine A, E, et autres antioxydants, cette crème contient tout le nécessaire pour bien nourrir, régénérer la peau, l'adoucir. Elle convient à tous les types de peau. Elle est un excellent remède en cas de mains abîmées par des travaux manuels, le bricolage, le jardinage ou soumises au grand froid. On l'applique à sa guise, autant que nécessaire.»

## Météo



**Jeudi 16 juillet :**  
28°C

→ **Dans la journée :**  
Ciel dégagé  
max 28°C ressentie 24°C  
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**  
Ciel dégagé  
20°C ressentie 20°C  
Vent modéré d'ouest

**Alger :**  
Lever du soleil : 05:35  
Coucher du soleil : 20:12

## beauté

### Créez votre propre tonique stimulant riche en huiles essentielles

→ Le soir, le tonique est idéal pour retirer les dernières traces de maquillage. Le matin, il permet de nettoyer la peau de tout le sébum et les impuretés accumulées pendant la nuit sans l'assécher et permet de réveiller l'épiderme en douceur.



#### Ce qu'il faut :

- 30 g d'argile blanche (plus douce que la verte)
- 24 cl d'eau de source
- 3 gouttes d'huile essentielle de lavande fine (contre les affections de la peau)
- 3 gouttes d'huile essentielle de pamplemoussier (raffermissante)
- 3 gouttes d'huile essentielle de romarin
- 6 gouttes d'huile essentielle de menthe

(rafraîchissante, antibactérienne, anti-fatigue, drainante, anti-infectieuse...)  
- Bouteille en verre vide, propre et stérilisée

#### Les étapes :

- 1) Dans un contenant, versez l'argile puis ajoutez l'eau.
- 2) Continuez avec les huiles essentielles.
- 3) Versez le tout dans la

bouteille que vous secouerez avant chaque usage.  
4) Pour l'utiliser, imbitez un coton de cette solution et passez-le sur votre visage en faisant des mouvements circulaires allant de l'intérieur vers l'extérieur. Évitez le contour des yeux.  
5) Laissez sécher. Si vous constatez des traces blanches, tapotez avec de l'eau.

## Recette du jour

### TARTELETTE AU CITRON



#### INGRÉDIENTS

- 6 fonds de tartelettes en pâte sablée sucrée
- 1 dl de jus de citron

- 100g de beurre
- 100g de sucre semoule
- 2 gros œufs ou 3 petits œufs

#### PRÉPARATION

Cuire entièrement les 6 fonds de tartelettes en pâte sablée sucrée. Dans une casserole mettre le jus de citron, le beurre coupé en morceaux et le sucre semoule. Casser les œufs dans une bassine inox et fouetter énergiquement. Lorsque le mélange beurre+sucre+citron entre en ébullition verser rapidement les œufs et mélanger très énergiquement avec un fouet et faites cuire jusqu'à épaississement. Des les premiers bouillons, stopper la cuisson et remplir les fonds de tartelettes avec une petite louche ou un entonnoir à couler. Réserver au frais et déguster

#### Conseils :

Cette recette supporte bien la congélation et peut être réalisée la veille. La seule difficulté consiste à mélanger rapidement le jus de citron froids au mélange bouillant citron+beurre+sucre attention à ne pas faire une omelette.

## Horaires des prières

**Jeudi 25 dhou el qada 1441 :**  
**16 juillet 2020**

**Dhor** .....12h50

**Asser** .....16h42

**Maghreb** .....20h12

**Icha** .....21h52

**Vendredi 26 dhou el qada 1441 :**  
**17 juillet 2020**

**Fedjr** .....03h38

## numéros utiles

### SANTÉ

#### Samu :

021.67.16.16/67.00.88

#### CHU Mustapha :

021.23.55.55

#### CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

#### CHU Beni Messous :

021.93.11.90

#### CHU Baïnem :

021.81.61.13

#### CHU Kouba :

021.58.90.14

#### Ambulances :

021.60.66.66

#### Dépannage Gaz :

021.68.44.00

#### Dépannage Electricité :

021.68.55.00

#### Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

### SÉCURITÉ

#### Protection civile :

021.61.00.17

#### Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

#### Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

### ADRESSES UTILES

#### Aéroport Houari-Boumediène

021.54.15.15

#### Air Algérie

#### (Réservation)

021.28.11.12

#### Air France :

021.73.27.20/73.16.10

#### ENMTV :

021.42.33.11/12

#### SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

#### SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

#### Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

#### Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

#### Hôtel Hilton :

021.21.96.96

#### Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

#### Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

#### Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

# sport

## Almas (MCA) «Offrir le titre à l'actuel leader serait une vraie injustice»

→ Le président du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/MC Alger, Abdenacer Almas, a estimé mardi qu'une éventuelle décision d'offrir le titre à l'actuel leader de la Ligue 1 algérienne de football, le CR Belouizdad, serait une «vraie injustice», alors que le championnat est suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).

Cette sortie intervient à la veille de la réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), «pour prendre des décisions importantes quant à la reprise de l'activité footballistique». «Offrir le titre à l'actuel leader serait une vraie injustice. Nous allons défendre crânement nos droits. Nous vivons actuellement une situation



Almas et le MCA veulent jouer leur chance. (Photo : D. R.)

difficile, la vie des gens est plus importante qu'une consécration», a affirmé le président du CA, dans un entretien accordé au site officiel du club algérois. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins. «Ce serait inconcevable d'offrir le titre à un club aux dépens d'un autre, alors qu'il reste huit journées à dis-

puter, et le Mouloudia compte un match en moins», a-t-il ajouté. Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, avait écarté, dans une déclaration accordée à la Radio nationale le 23 juin dernier, l'idée de désigner un champion d'Algérie dans le cas où la compétition serait définitivement arrêtée à la 22<sup>e</sup> journée. «Dans le cas où l'option d'arrêter le championnat sera prise, je ne considère pas qu'on doit déclarer un champion, parce que le championnat

ne s'est pas terminé. Un champion est celui qui va au terme de la compétition, c'est à dire jusqu'à la 30<sup>e</sup> journée. Par contre, on va devoir désigner des représentants pour les compétitions africaines, et c'est à ce moment-là qu'il faudra tenir compte du classement avant l'arrêt de la compétition», avait-il notamment déclaré. Le bureau fédéral de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. Mais jeudi dernier, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions.

R. S.

### Slimani pisté par Marseille

L'international algérien Islam Slimani, qui souhaite quitter Leicester City (Premier League), est pisté par l'Olympique Marseille (Ligue 1 française), a rapporté mardi le site spécialisé Footmercato. Prêté par les «Foxes» à l'AS Monaco cette saison, Slimani (68 sélections, 27 buts) a réalisé une saison 2019/2020 probante (9 buts, 8 passes décisives en 18 matches de championnat) et son entente avec Wissam Ben Yedder a été plus que prolifique. Malgré cela, l'ASM n'a pas levé l'option d'achat pour acheter définitivement l'attaquant des «Verts». Selon la même source, le meilleur buteur des «Verts» en activité, qui dispose de plusieurs options en Europe et dans des pays du Golfe, est ouvert à un retour en Ligue 1, d'autant plus que le club phocéen est qualifié pour la Ligue des champions. Lié jusqu'en 2021 avec Leicester qui lui cherche donc un nouveau point de chute, la valeur marchande de Slimani est estimée à 10 millions d'euros par ses dirigeants.

Labane

### «La FAHB n'a pas demandé le report de l'assemblée élective»

→ Le président de la Fédération algérienne de handball, Habib Labane, a indiqué mardi que son instance n'avait pas demandé le report de l'Assemblée générale élective, réagissant à la dernière correspondance de la Confédération africaine dans laquelle elle annonçait le report des AGE des fédérations dont les sélections sont qualifiées pour les Jeux olympiques où elles vont disputer les tournois de qualification olympique.

«L'instance africaine a accepté la demande de report formulée par quatre fédérations nationales, histoire de ne pas perturber la préparation de leurs sélections respectives en vue des prochaines échéances, notamment les JO-2020. Il s'agit de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Angola et du Sénégal.

Ces pays ont demandé le report de leur AGE, contrairement à l'Algérie», a déclaré à l'APS le président de la FAHB. Dans une correspondance adressée aux fédérations membres, la Confédération africaine a indiqué que «la Fédération internationale de handball est favorable au souhait de la CAHB d'autoriser le report des assemblées générales électives, après la décision de faire décaler à 2021, les Jeux olympiques de

Tokyo et les tournois de qualification olympique, ainsi qu'en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les fédérations».

«Le mandat de l'actuel bureau dirigeant arrive à terme à la fin de mars 2021. Aucune idée de report n'est envisagée pour le moment. Notre priorité actuelle reste la préparation des différentes équipes nationales et surtout la reprise du championnat», a-t-il ajouté.

Evoquant justement ce dernier point, Habib Labane a réitéré l'intention de son instance de relancer la compétition, suspendue depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). «Notre volonté de reprendre la compétition est toujours là. Une éventuelle reprise ne se fera pas avant septembre prochain. Nous tenons absolument à reprendre, vu qu'une suspension définitive de la saison peut avoir des répercussions sur le prochain exercice. L'ossature de l'équipe nationale est composée essentiellement de joueurs locaux et il y a deux échéances importantes qui attendent la sélection en 2021 : le championnat du monde en Égypte (14-21 janvier) et le TQO 3 prévu en mars 2021 à Berlin», a-t-il conclu. ■

### Professionalisme

### La FAF fait le point sur demande du MJS

→ La Fédération algérienne de football a fait le point sur le professionnalisme, dix ans après son avènement, dans un rapport établi sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports, a appris l'APS mardi auprès de l'instance fédérale. Le département ministériel a demandé ce rapport pour «avoir plus de visibilité» sur le professionnalisme, précise la même source. Depuis son instauration en 2010, sous Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le mode du professionnalisme a été beaucoup décrié, certains responsables de club ayant évoqué une «précipitation» dans son lancement. Pour «atténuer» l'impact économique lié à ce mode de gestion, l'assemblée générale de la FAF avait adopté en septembre 2019 une nouvelle formule basée sur une seule Ligue 1 professionnelle à 18 équipes, «à condition que l'ensemble des clubs se soumettent au cahier des charges pour pouvoir bénéficier d'une licence». L'instance fédérale dévoile souvent des chiffres repré-

sentant les dettes cumulées par les clubs issus des Ligues 1 et 2 comme conséquence d'un professionnalisme dont le début était «tordu», selon le président de la Ligue de football professionnel Abdelkrim Medouar, dans l'une de ses interventions médiatiques, relevant la «nécessité de revoir certains volets afin d'éviter un avenir incertain». Pas plus tard que lundi, la FAF a annoncé qu'elle avait recensé 23 clubs professionnels (sur 32) concernés par les dettes : 7 de Ligue 1 (soit 44%) et 16 de Ligue 2 (soit 100%). Quatorze clubs professionnels, dont trois issus de la Ligue 1, sont interdits de recrutement en vue de la saison 2020-2021, souligne la FAF dans un communiqué. Le président de la Direction de contrôle de gestion et des finances de la FAF, Réda Abdouche, a avancé le chiffre farineux de 1 000 milliards de centimes de déficit cumulé pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019. ■

GSP

### L'AGEx reportée sine die

→ L'Assemblée générale extraordinaire du Groupement sportif des Pétroliers est reportée sine die en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a appris l'APS mardi de la direction du club.

«Cette assemblée générale extraordinaire a été reportée à deux reprises, faute d'accord des autorités en raison de la pandémie de Covid-19. Aucune date n'est avancée pour le moment», a indiqué le président du GSP, Djaffar Belhocine.

L'AGEx a été convoquée pour l'approbation de la fusion entre le GSP et le Mouloudia Club d'Alger. «Nous ne pouvons pas organiser cette AGEx par visioconférence, du moment qu'il ne s'agit pas d'une

réunion, mais d'un débat où chacun prendra la parole», a-t-il expliqué. Le GSP et le MCA ont entamé des discussions en vue de fusionner les deux clubs la saison prochaine, coïncidant avec le centenaire du «Doyen». Le club devrait évoluer à partir de 2020-2021 avec le nouveau sigle du MCA.

En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP a gardé les 13 sections sportives, à l'exception du football qui a été restitué en 2001 à l'association «El-Mouloudia». ■

### EN DEUX MOTS

**L'Algérien M'Bolhi attendu était mardi en Arabie Saoudite**

Le gardien de but international algérien Rais Ouahab M'Bolhi était attendu mardi à Dammam pour rejoindre Al Ittifaq, a rapporté le quotidien *Erriadiya*, citant la direction du club saoudien de football. Après son arrivée en provenance de Paris, le champion d'Afrique-2019 bénéficiera d'un programme spécial avant de rejoindre ses coéquipiers qui ont repris les entraînements, en perspective de la reprise du championnat, annoncée pour le 4 août. M'Bolhi avait retardé son retour en Arabie Saoudite pour «des raisons familiales», selon la même source. Il devait prendre, il y a quelques jours, le même vol qui avait ramené ses coéquipiers slovène Kish et sénégalais Doukara, qui ont entamé les entraînements avec le groupe. Sous contrat avec le club saoudien d'Al Ittifaq jusqu'en juin 2021, M'Bolhi (34 ans) serait suivi par plusieurs clubs du Golfe. Il avait été désigné meilleur gardien du championnat saoudien pour le mois de décembre dernier.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**
**GSP**

L'AGEx reportée sine die

**le match à suivre**
**Almas (MCA) :**

«Offrir le titre à l'actuel leader serait une vraie injustice»

**football**
**Professionnalisme**

La FAF fait le point sur demande du MJS

# La formation des joueurs valorise le club

**Quel degré de relation y a-t-il entre formation des joueurs et violence sur les terrains de football ? L'histoire réanime quelques faits : «La violence est augmentée aussi entre les joueurs, entre les joueurs et les arbitres, entre les entraîneurs et les arbitres, parfois également entre les acteurs sur le terrain et le public : ce phénomène amplifie nettement le risque de voir la violence apparaître dans les gradins».**



■ La mission des clubs est aussi importante dans la formation de leurs éléments.

(Photo &gt; D. R.)

La violence est-elle intrinsèque aux manifestations sportives ? Est-elle encouragée par les joueurs eux-mêmes ? Par les arbitres ? Par les spectateurs ? En fait, chaque acteur des rencontres sportives a sa part de responsabilité. Les échanges verbaux entre les groupes de fans, le ton guerrier utilisé dans une certaine presse à l'abord d'une rencontre sportive, l'importance du match en fonction du classement ou encore la rivalité historique entre clubs et ceux qu'ils incarnent d'un point de vue social et géographique. Des observateurs et professionnels du football s'interrogent sur le manque d'initiatives de la part des directions des clubs. Assurer une formation aux joueurs, ce que d'autres qualifient de mise à jour. Plus il y a de l'information, plus le rôle du récepteur devient central. Il sélectionne, trie, hiérarchise, accepte et diffuse autour de soi et devient l'ambassadeur du club. Souvent critiqué, mais aussi rêvé par des milliers de jeunes, le football est devenu par la force des choses le «secteur» le mieux rémunéré avant de devenir un métier très rémunérateur. On ne se casse pas la tête, savoir juste faire preuve d'une capacité à se faire remarquer dans son quartier et trouver une personne qui puisse vous faire atterrir chez un boss d'un club. Peu importe ce que pèse le club, l'essentiel est de défoncer la première porte en attendant de faire des ef-

forts et de devenir un joueur doué et surtout capable de séduire le staff. Et après ? Il faut attendre sa titularisation lors d'un premier match amical. Et après ? Plus rien, on devient joueur professionnel avec des chances de gagner des «galons» pour percevoir le premier salaire de sa vie. Et tout cela «pour le simple fait de taper dans un ballon», le métier de footballeur nécessite pourtant de faire preuve d'excellence et de très grande rigueur, aussi bien en termes de compétences que de mode de vie.

Disputer les matches pour son club ou pour son équipe sur la pelouse d'un terrain où de nombreux joueurs s'affrontent tous les week-ends. Lorsque le niveau s'élève et s'approche des divisions professionnelles, on retrouve de nombreux joueurs qui n'ont qu'un rêve : franchir le pas et enfin pouvoir vivre du football. Si c'est un pas difficile à franchir, certains y sont parfaitement parvenus. Mais pour y parvenir, il y a la formation, ce que beaucoup de clubs n'assurent pas. Or, la formation gagnerait à rehausser l'image des clubs, ce qui est possible pour faire face à cette rude concurrence qui s'affiche de partout et dont notre football à toutes les capacités pour relever ces défis foot-

ballistiques en matière de formation des joueurs. Allez-y, posez une simple question à un joueur, dit professionnel, sur la naissance du club où il évolue où il évoluera ? Ou quelles étaient les couleurs emblématiques du club ? La partie la plus vue, et médiatisée, est la signature du contrat de recrutement.

Face aux médias, il a souvent été relevé que joueurs ne s'aventurent pas à évoquer de l'idée qu'ils se font de l'organisation du club, de ses partenaires, de son environnement, de son histoire, de l'esprit du club... Sur cette question, on a droit à des hésitations qui illustrent le niveau d'ignorance de toute information sur le club recruteur.

Ainsi, le joueur qui quitte un club pour un autre, ignore souvent, voire même très souvent, tout de son nouveau club, si ce n'est ces quelques unes de ses performances. Ils ont souvent un regard orienté autour de leur seule pratique. Ils ne connaissent pas ou peu, l'ensemble des partenaires du club qui permettent de mettre en œuvre les conditions matérielles (mise à disposition des installations, dotation de tenues) et financières de leur pratique (subventions des collectivités territoriales, de l'Etat, des entre-

prises privées etc) Qu'en est-il des 17 lois du football, ce qu'elles peuvent bien évoquer pour quelques joueurs ? Pensent-ils être capables de les énumérer sans problème ?

Les clubs prennent-ils le temps de les renseigner et les tester à la fois sur les fondamentaux et règles du jeu à connaître pour bien maîtriser chaque aspect du jeu. Le terrain, les équipes, les tailles de ballons, la durée des matches, les équipements interdits, l'arbitre et les règles du hors-jeu...

Tous les présidents de clubs et les DTN savent qu'il y a toujours des nouveautés tant au niveau des règlements, des points de débat sur telle ou telle règle, qu'au niveau d'une bonne mise à jour qui ne fera donc pas de mal aux footballeurs. Une mise à jour leur permettra d'éviter les mauvaises réactions sur le terrain et qui sont souvent sources de violences ou de sanctions. La mission des clubs est aussi importante dans la formation de leurs éléments. Il y va de l'image du club.

**H. Hichem**
**A voir**

- BeIN Sport 2 : Real Madrid - Villarreal à 20h
- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h

**La Der**
**La FAC propose à l'UCI deux nouvelles dates pour la réorganisation de deux compétitions**

La Fédération algérienne de cyclisme a proposé à l'Union cycliste internationale deux nouvelles dates pour abriter les championnats d'Afrique de vélo tout-terrain et la 3<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique sur route, initialement prévus le printemps dernier, en Algérie, et qui ont finalement été reportés à des dates ultérieures en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. «Juste après la dernière réunion de son bureau fédéral, tenue samedi en visioconférence, la FAC a proposé à l'UCI de réorganiser la 3<sup>e</sup> édition de Coupe d'Afrique sur route du 7 au 14 octobre 2020, puis les championnats d'Afrique de vélo tout-terrain, du 1<sup>er</sup> au

4 novembre», a-t-on appris mardi auprès de l'instance. Une date symbolique, qui coïncide avec le 66<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale. C'est d'ailleurs pour cette raison que le choix s'est porté sur la wilaya de Batna pour abriter cette compétition, car la région des Aurès avait joué un rôle déterminant pendant la guerre de 1954-1962. Pour ce qui est de la Coupe d'Afrique sur route, le choix de la FAC s'est porté sur Oran, la prestigieuse ville de l'Ouest algérien, qui accueillera également les prochains Jeux méditerranéens. La FAC a précisé que si elle a autant tenu à maintenir ces

deux compétitions, c'est parce qu'elles comportent des enjeux capitaux, pas seulement pour les Algériens, mais pour l'ensemble des cyclistes africains. Par ailleurs, l'édition 2020 du Tour d'Algérie cycliste, prévue entre Alger et Oran, a été finalement annulée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a-t-on appris mardi de la FAC. «Elle était difficile, mais nécessaire», selon la FAC qui, pendant longtemps, avait entretenu l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire à travers le monde pour pouvoir organiser cette compétition laquelle occupe une place privilégiée dans son calendrier.